

Réglement du challenge de courses à pied du Pays du Gier 2023

Il faut être classé obligatoirement sur les 3 courses du challenge et du challenge découverte pour les hommes et les femmes .

Attribution des points :

Le premier aura autant de points que le nombre d'arrivants et l'attribution des points sera dégressive en fonction du classement homme et du classement femme.

Exemple : 250 arrivants = 250 points au 1er, 249 au 2ème, etc....les points seront doublés pour les courses ayant moins de 100 arrivants.

Récompenses :

Seront récompensés les 10 premières femmes et les 10 premiers hommes pour le challenge Pays du Gier, les 5 premières femmes et les 5 premiers hommes pour le challenge découverte. Les bénéficiaires seront informés personnellement et devront être présents à la remise des prix pour recevoir leurs récompenses.

Les courses participant au challenge sont:

Farnay Trail Solidaire 24,9 KM 2 AVRIL 2023

ST-Cham R' Urban Trail 21 KM 6 MAI 2023

Courir pour des pommes 22 KM 24 SEPTEMBRE 2023

Les courses participant au challenge découverte sont:

Farnay Trail Solidaire 13,7 KM 2 AVRIL 2023

ST-Cham R' Urban Trail 10 KM 6 MAI 2023

Courir pour des pommes 10 KM 24 SEPTEMBRE 2023

Pour tout contact
Jean Luc Mounier
0782601112